

## Délibération N° DEL-2022-086

-----

Le lundi 27 juin 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022, dans la Grande Salle de la Mairie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

**Présents :** Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, M. Benoît LASCOUX, M. Gilles BRUNATI, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

**Absentes :** Mme Olivia BOULANGER, Mme Mary-Line COINDAT.

**Dépôts de pouvoir :** Mme Corinne TONDUF donne procuration à Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET donne procuration à Mme Françoise OTT, Mme Zelinda SCHALLER donne procuration à M. Henri LECLERE, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER donne procuration à Mme Martiale ROBERT.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
31	25	0	6	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

### 15. Attribution d'une subvention municipale : Festival Musique à la Source

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Le Festival Musique à la Source porté par l'association La Chapelle Harmonique dont le siège social se situe au 10 rue Joseph Ducouret à Guéret, propose, comme chaque année, une programmation musicale classique et baroque itinérante sur le département de la Creuse du 28 juillet au 07 août 2022.

Cette année, une battle de pianos avec André Manoukian et Jean François Zygel est programmée à l'Espace André Lejeune le dimanche 7 août 2022.

Cette date se déroulant sur Guéret, la Municipalité a été sollicitée en vue d'une participation financière, comme l'année précédente.

Les deux pianistes proposent, en outre, la veille de la manifestation des ateliers gratuits qui se dérouleront sur une journée entière au Conservatoire de Musique. Ces ateliers seront ouverts à tous les guérétois adultes et enfants.

De plus, il est à mentionner que la Chapelle Harmonique est inscrite au titre « d'artistes associés » au projet culturel et artistique de la Guérétoise de Spectacle.

Aussi, au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres de Conseil municipal de se prononcer favorablement sur :

- L'attribution d'une subvention fixée à 2500€
- La mise à disposition gracieuse de l'Espace André Lejeune le 7 août 2022 de 9h à minuit, de ses techniciens et SSIAP.

Et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents à intervenir.

Il est précisé que des places gratuites seront réservées aux jeunes du quartier d'Albatros ayant participé aux ateliers.

adoptée à l'unanimité  
(Mmes AUPETIT, MORY et MM. BRUNATI, CORREIA, DUBOIS, LASCOUX s'abstiennent)  
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE,



*Marie-Françoise Fournier*  
Marie-Françoise  
FOURNIER